

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 25 mars 2013 à 20 H 30

Convocation : 18/03/2013

Affichage : 29/03/2013

Etaient présents : Mesdames Catherine JEANDENANS, Rosaline COULON, Samira OUDET, Josette PAILLARD et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND et Olivier LONGIN

Procuration : Mme Danielle BOURGEOIS à Grégoire DURANT, Mme Rosaline COULON à Christophe FERRAND

Excusé : M. Stephen MARTIN.

Secrétaire de séance : M. Olivier LONGIN

Le Conseil municipal effectue une minute de silence en hommage à Monsieur TOURNOUX Jacques, qui a effectué 4 mandats dont 3 en tant que premier adjoint et également ancien Directeur du groupe scolaire de Dampierre.

Conformément à sa volonté, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents, de verser une subvention à l'association JALMALV d'un montant de 200 €

Après lecture faite par le Maire du procès verbal du 11 mars 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour est abordé.

AFFAIRES GENERALES

- Vote des 4 taxes
- Budget primitif 2013
- Subventions associations
- Renouvellement contrat agent

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Vote des 4 taxes locales directes

Conformément au débat budgétaire et sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, de maintenir pour 2013 les taux des 4 taxes locales directes à savoir :

- | | |
|---------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 11.66 % |
| - Taxe foncière | 12.16 % |
| - Taxe foncière non bâtie | 20.48 % |
| - CFE | 14.70 % |

Budget primitif 2013

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le budget primitif 2013 de la manière suivante :

Section de fonctionnement

- Dépenses 1 010 843.13 €
- Recettes 1 010 843.13 € (dont 187 452.90 € de report)

Section d'investissement

- Dépenses 923 813.30 € (dont 65 155.71 € de reste à réaliser et 246 510.57 € de report)
- Recettes 923 813.30 €

Sur proposition du maire, le Conseil municipal valide les travaux d'effacement de réseau et d'éclairage public entre la Place et la Rue des 3 Sources aux Minerais pour un montant de 61 405.58 € TTC et autorise le maire à signer la convention avec le SIDEC.

Subventions aux associations

Les membres du Conseil municipal décident de surseoir à ce point qui sera traité lors du prochain conseil du mois d'avril.

Renouvellement contrat agent

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, de nommer Monsieur LIARD Philippe stagiaire à compter du 1^{er} avril 2013, au grade d'Adjoint Technique 2^o classe, échelon 5, indice brut 351 majoré 328.

QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler l'adhésion pluriannuelle aux services mutualisés du service informatique du SIDEC, pour une durée de 3 ans avec une participation pour l'année 2013 de 1 928.10 €. Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.
2. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Monsieur LHENRY Nicolas se proposant de donner des cours informatiques. Le Conseil municipal décide de le mettre en relation avec le Foyer Rural de Dampierre.
3. M. GOUNAND informe le Conseil municipal que l'entreprise P2C a terminé les travaux aux ateliers municipaux (finitions des ouvertures).
4. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande du propriétaire du bar « LE MOJO » pour créer un terrain de boules vers les anciens WC public. Cette proposition mérite d'être analysée (coût, entretien, utilité).

5. M. GOUNAND informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à la démonstration annuelle des feux d'artifice. Le Conseil municipal décide de reconduire la somme de 1 800 € au budget pour la fête du village.
6. M. GOUNAND informe le Conseil Municipal d'une demande faite par Monsieur COURSOL qui souhaiterait que les arbres situés sur le terrain communal au 8 Rue de Besançon soient coupés. Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.
7. M. GOUNAND informe le Conseil Municipal qu'il dispose d'un devis de l'entreprise COINCENOT, concernant les travaux de bardage sur le bâtiment des ateliers municipaux. Il précise qu'un autre devis sera demandé à l'entreprise RPI pour un crépi isolant afin de comparer les deux solutions techniques.
8. M. GOUNAND informe le Conseil Municipal que la plaque vibrante pour réaliser des travaux et entretien de voirie a été commandée auprès de l'entreprise RACINE.
9. Mme PAILLARD informe le Conseil municipal de l'intervention prochaine de l'entreprise THIEBAUT pour tenter de résoudre les dysfonctionnements sur les fenêtres de la perception.
10. Mme PAILLARD s'étonne que l'association l'AMAP donne à l'épicerie sociale de Fraisans, les paniers non distribués. Le Conseil municipal demande au Maire de prendre contact avec l'AMAP afin que les paniers aillent au CCAS de Dampierre en priorité si possible.
11. Mme OUDET, suite au devis reçu récemment sur les illuminations de Noël, souhaite qu'une réflexion s'engage de nouveau pour 2013. Ce sujet sera examiné à la prochaine réunion du conseil.
12. Mme OUDET informe le Conseil municipal du non-respect des horaires de stationnement devant l'école par différents automobilistes malgré les nombreuses actions et rappels déjà effectués. Le Maire indique et déplore qu'il n'y a malheureusement plus que la méthode répressive qui peut faire changer les choses.
13. M. FERRAND aborde le problème soulevé par les amicales des Pompiers de Fraisans et d'Orchamps qui n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente pour la vente des calendriers sur la commune de Dampierre (actuellement réalisée par Orchamps alors que Dampierre est rattaché au CIS de Chaux en premier appel). M. le Maire indique qu'il a reçu les 2 présidents en espérant qu'un accord serait trouvé ce qui ne semble pas être le cas. Faute d'accord, ce dossier sera abordé lors du prochain Conseil municipal.
14. M. FERRAND s'interroge sur les suites qui seront données concernant une famille en difficulté sur Dampierre. M. le Maire précise qu'une action immédiate a été décidée par le CCAS et qu'elle sera suivie par d'autres actions plus pérennes pour s'assurer que la situation de la famille est bien prise en compte par les différents services sociaux.
15. M. FERRAND revient sur la demande du SIVU concernant une nouvelle participation de 3 €/habitant permettant la réalisation des études obligatoires

en 2013. Les questions posées en 2012 par le Conseil municipal (devenir et pérennité du SIVU) ne sont toujours pas traitées à ce jour.

16. M. FERRAND souhaite qu'une réflexion soit engagée avec la Communauté de Communes Jura Nord (CCJN) pour la remise en état des terrains de boules extérieur lui appartenant compte tenu des travaux de réfection de voirie rue du Tissage que la commune souhaite faire. Le Maire saisira la CCJN.

La séance est levée à 23 H 00.

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	Procuration
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	Procuration
Monsieur MARTIN Stephen	Excusé
Madame OUDET Samira	
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro